

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR ☒ **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
☒ **LA DESTRUCTION ***
☒ **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE ***
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : **M. Eric Ferraton**
ou Dénomination (pour les personnes morales) : **SNCF Réseau**
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° Rue **Infrapole Aquitaine ; 140-142 Rue des Terres de Bordes.**
Commune **BORDEAUX**
Code postal **33800**
Nature des activités : **Transport ferroviaire.**
Qualification :
.....

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1		
B2		Cf. annexe 1, jointe au CERFA.
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écoéthologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique ou biométrique	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Confortement du pont-rail de Balambitz - commune de Pontonx-sur-Adour (40)**
Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive ☐ Préciser la destination des animaux capturés :
Capture temporaire ☒ avec relâcher sur place ☒ avec relâcher différé ☐
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : **Cf. p. 77 du rapport technique.**

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle ☒ Capture au filet ☐
Capture avec épuisette ☒ Pièges ☐ Préciser :
Autres moyens de capture ☐ Préciser :
Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :
Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser :
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids ☐ Préciser :
Destruction des œufs ☐ Préciser :
Destruction des animaux ☐ Par animaux prédateurs ☐ Préciser :
Par pièges létaux ☐ Préciser :
Par capture et euthanasie ☐ Préciser :
Par armes de chasse ☐ Préciser :
Autres moyens de destruction ☒ Préciser : Destruction du fait des travaux.

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs ☐ Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques ☐ Préciser :
Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :
Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques ☐ Préciser :
Utilisation d'armes de tir ☐ Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle ☒ Préciser : Dérangement temporaire le temps des travaux.

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale ☐ Préciser :
Formation continue en biologie animale ☐ Préciser :
Autre formation ☒ Préciser : Formation en écologie.

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Travaux en août et octobre (hors de la période de nidification des oiseaux).
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Nouvelle-Aquitaine
Départements : Landes
Cantons : Pays morcenais tarusate
Communes : Pontonx-sur-l'Adour.

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés ☒ Mesures de protection réglementaires ☐
Renforcement des populations de l'espèce ☐ Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☒
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
Cf. pages 74 à 76 du rapport technique et pages 84 à 89.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Suivi annuel et compte-rendu de l'opération.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Bordeaux
le 12/08/2021
Votre signature

Florent Kunc

Annexe 1 au CERFA n°13616*01

B. Quels sont les spécimens concernés par l'opération

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description
<i>Coenagrion mercuriale</i> Agrion de Mercure	1 à 20 individus.	Stade larvaire.
<i>Pelophylax perezi</i> Grenouille de Pérez	1 à 10 individus.	Adultes et juvéniles.
<i>Pelophylax ridibundus</i> Grenouille rieuse	1 à 10 individus.	Adultes et juvéniles.
<i>Emys orbicularis</i> Cistude d'Europe	1 à 5 individus.	Adultes et juvéniles.
<i>Podarcis muralis</i> Lézard des murailles	1 à 10 individus.	Adultes et juvéniles.
<i>Arvicola sapidus</i> Campagnol amphibie	1 à 5 individus.	Adultes et juvéniles.
<i>Aegithalos caudatus</i> Mésange à longue queue	1 à 6 individus.	Adultes et juvéniles.
<i>Cyanistes caeruleus</i> Mésange bleue	1 à 6 individus.	Adultes et juvéniles.
<i>Emberiza cirlus</i> Bruant zizi	1 à 6 individus.	Adultes et juvéniles.
<i>Erithacus rubecula</i> Rougegorge familier	1 à 6 individus.	Adultes et juvéniles.
<i>Fringilla coelebs</i> Pinson des arbres	1 à 6 individus.	Adultes et juvéniles.
<i>Hippolais polyglotta</i> Hypolaïs polyglotte	1 à 6 individus.	Adultes et juvéniles.
<i>Lullula arborea</i> Alouette lulu	1 à 6 individus.	Adultes et juvéniles.
<i>Motacilla cinerea</i> Bergeronnette des ruisseaux	1 à 6 individus.	Adultes et juvéniles.
<i>Parus major</i> Mésange charbonnière	1 à 6 individus.	Adultes et juvéniles.

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description
<i>Prunella modularis</i> Accenteur mouchet	1 à 6 individus.	Adultes et juvéniles.
<i>Saxicola rubicola</i> Tarier pâtre	1 à 6 individus.	Adultes et juvéniles.
<i>Sylvia undata</i> Fauvette pitchou	1 à 6 individus.	Adultes et juvéniles.
<i>Troglodytes troglodytes</i> Troglodyte mignon	1 à 6 individus.	Adultes et juvéniles.
<i>Upupa epops</i> Huppe fasciée	1 à 6 individus.	Adultes et juvéniles.